

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8190

Société : RAM ND

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraite 2021

Nom & Prénom : FASSI FIKRI HASSAN

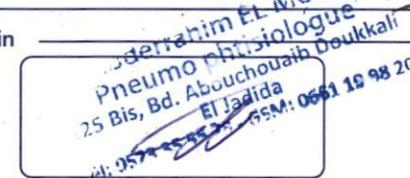
Date de naissance : 23/05/69

Adresse : 46 RUE ATLAS C16 CASA

Tél. : 06 61 19 680 Total des frais engagés : 1000000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/01/24

Nom et prénom du malade : Fassi Fikri Hassan Age: 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 23/01/2024

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/1926	C 2 C 2	200,00	200,00	Pneumo-Hépatique, 1 bis, Bd. Haussmann, Paris

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NOU KABEAT 10B Angle Bd. El Moutassim et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca Tél : 05 22 36 89 11	<u>23-12-2024</u>	PHARMACIE NOU KABEAT 10B Angle Bd. El Moutassim et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca Tél : 05 22 36 89 11

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/11/25	Rapport	150,00
		215	
			<i>Relevé d'examens</i>
			<i>à monnaie</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Al Moumni Abderrahim

Pneumophysiologue

Spécialiste des maladies des bronches
Et Poumons Asthme - Tuberculose
Allergie Resp - Bronchoscopie , Tests cutanés
Exploration Fonctionnelle Respiratoire



الدكتور المومني عبد الرحيم

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسية

الضيقية والحساسية - داء السل

الفحص الداخلي والوطيفي للجهاز التنفسى

طبيب رئيسي بمستشفى سيدى العياشى

El Jadida, le

23/1/24

Faissi Fihri Hassane

137,30 Ⓛ cladix 500 19/2/24

39,50 Ⓛ EXOMAC 15.3.2024

30,00 Ⓛ Br colibac 30/3/24

95,00 Ⓛ IPP 80 18/2/24

63,70 Ⓛ Salbutamol 80 30/2/24

30,00 Ⓛ Exomuc 300 mg
100, Angl. 30 sachets
S.M. Abou chouaib Doukkali
Tél : 05 23 35 55 78



PHARM

Dr Maria MAFTOUH

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat F.P.1,

Ain sebâ Casablanca

Solupred 20 mg 20 cp

P.P.V : 48,70 DH

6 118000 060536

Abderazzak
Pneumo
25 Bis Bd. A
10022 Casablanca



125, Bis Bd. Abou chouaib Doukkali - الجديدة ابو شعيب الدكالي

GSM : 06 61 19 98 20 Tél : C 05 23 35 55 78 ع : D : 05 23 35 45

LOT 23011
PER JUL 23
PPV 39 DH 90

Dr. Al Moumni Abderrahim

Pneumophysiologie

Spécialiste des maladies des bronches
Et Poumons Asthme - Tuberculose
Allergie Resp - Bronchoscopie , Tests cutanés
Exploration Fonctionnelle Respiratoire



الدكتور المؤمني عبد الرحيم

ال اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

الضيقه والحساسيه - داء السل

الفحص الداخلي، والوظيفي للجهاز التنفس

طب: د. نسيم مستشفى سيدى العاشر

El Jadida, le 23/12/29

FACTURE + COMPTE RENDU

Nom et Prénom du patient : Yannick Félix Hellebre

RADIOGRAPHIE PULMONAIRE DE FACE Z_{15} : 150,00 DH

(Cent Cinquante Dirhams)

Interprétation RX :

Braille

Abderrahim EL MOUJINI
Pneumo nftiologue
25 Bis, Bd. Abuchoaib Doukkali
El Jadida
05 15 55 22 55 70 - 0588 0661 15 08 20

125, Bis Bd. Abou chouaib Doukkali - الجديدة - الدكالي شارع أبو عبيد مكرر -
الهاتف (م) 05 23 35 45 45 - GSM : 06 61 19 98 20 : Tél C 05 23 35 55 78 - ع : المحمول